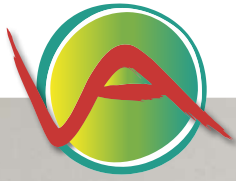


Vigoulet-Auzil

bulletin municipal - octobre 2023

le Lien



École :
et de 8 classes !

7-8

Vie Municipale
Espace Persik

12

Vie Municipale
Infos recrutement

17

Dans mon village
Un Vigoulétain
dans le grand bain
de la natation !

20-21

Dans mon village
Retour sur la fête
du village

Sommaire

Vie municipale

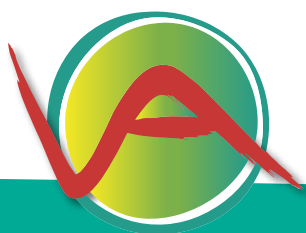
Notre municipalité en bref.....	4
Un été studieux	5-7
Espace Persik : présentation de l'équipe animatrice.....	7-8
École : toutes les nouveautés.....	9-10
Notre rentrée s'est très bien passée !	11
Infos recrutement.....	12
Parlons gros sous.....	13-14
Lettre ouverte du maire.....	14-15
La fibre saison 4	16
Demandez votre badge pour accéder aux déchèteries !...	16

**Les horaires
d'ouverture
du secrétariat
de la mairie
sont les suivants :**

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h à 12h
et 14h à 19h
- Jeudi : 9h à 12h
- Vendredi : 8h à 12h

Dans mon village

Un vigouletain aux Championnats d'Europe	17
Lien social : activités des Aînés.....	18
L'atelier des côteaux	19
Le Restaurant Coteaux déménage !	20
Comité des fêtes.....	20-21
Zen Tribu.....	22
Atelier de Danse Intuitive	22
Les trois trésors de longévité du Qi Gong	23



Contact mairie

Tél. 05 61 75 60 19

www.mairie-vigoulet-auzil.fr | e-mail : mairie.vigoulet-auzil@wanadoo.fr

Mot du maire



**Vigoulétaines, Vigoulétains,
Mes chers concitoyens,**



n pourrait croire que les rentrées se suivent et se ressemblent, cette année encore les viennoiseries de Katy Mistou étaient au rendez-vous, la guitare d'Olivier Jean Alphonse aussi.

Dans mon dernier édito d'octobre 2022, je me félicitais de la création d'une 7^e classe, pour environ 200 élèves.

Et bien aujourd'hui nous avons sensiblement le même nombre d'élèves, mais nous pouvons nous réjouir de l'ouverture de la 8^e classe.

Nous avons été entendus par les services académiques, grâce, je la salue et la remercie, à notre inspectrice, M^{me} Rougie, qui hélas a été mutée cette année. L'équipe enseignante, sous la bannière de son dynamique et sympathique directeur, Christophe Soule, a ainsi été renforcée.

Vous pourrez lire dans ce numéro, que la commune n'est pas en reste dans l'effort pédagogique offert à nos enfants, puisque nous avons profité de la trêve estivale pour installer dans les classes (avec l'aide du directeur) des tableaux numériques, et aménager la nouvelle classe. Un chalet de rangement va être édifié courant octobre.

Une réflexion est en cours sur le réaménagement et la modernisation de la cantine scolaire.

Les travaux du Centre Culturel, futur Espace Persik, ont démarré à la date prévue, nous offrant, pour la prochaine rentrée un magnifique lieu. À nous de le faire vivre ! J'ouvrirai dans ce numéro les pistes sur lesquelles nous travaillons.

Les animations du village ne faiblissent pas, le dernier forum des associations a eu une belle fréquentation cette année encore, de même que le dernier « Septemberfest » organisé par le dynamique comité des fêtes.

Enfin, je vous invite tous à un magnifique concert de piano à l'Église St Martin, le 14 octobre, à 20h30 avec de prestigieux interprètes (*programme en dernière page*), et une possibilité de restauration à la fin du concert.

Bonne rentrée à toutes et tous. Bel automne.

**Votre Maire
Jacques Ségéric**

Notre municipalité en bref



Loi sur l'eau

Titre bien singulier me direz-vous, en ces périodes où notre climat autrefois tempéré a la fâcheuse tendance à faire de ce bien une denrée rare ; c'est précisément la raison d'être de ladite loi !



Un exemple d'application est notre futur lotissement « l'Orée du Bois » (ex Canto Coucut) pour lequel, outre les études préliminaires habituelles (géotechnique, hydraulique, etc..), nous avons tâché de minimiser l'imperméabilisation des sols, maximiser la récupération d'eau, soigné l'aménagement global, et résisté aux pressions centrifuges de toutes natures : souvenez-vous par exemple de la demande de nos autorités favorites de quasiment multiplier par trois le nombre de logements lorsque nous avons déposé la demande de modification (dite « simplifiée »...) de PLU !

Mais c'est de l'histoire ancienne, déjà évoquée dans un numéro antérieur du Lien.

À titre anecdotique, je me souviens d'une réunion d'avancement avec le Maître d'œuvre désigné, le Sicoval, où nous imaginions un volume de rétention à la parcelle identique pour chaque lot ; c'est avec intérêt que nous avons appris qu'il y avait en fait des algorithmes spécifiques à utiliser.

C'est juré, notre Secrétaire Générale, pourtant déjà docteure en droit (et c'est fort utile, comme on le découvre en traitant les multiples sujets au quotidien...), va désormais envisager une agrégation de mathématiques !

Désormais, l'ensemble des études préliminaires est achevé, et le Permis d'Aménager a pu être déposé début juillet.

C'est donc vers la fin de l'année que les travaux d'aménagement commenceront, la commercialisation étant effectuée l'an prochain, pour ce que souhaitons être un lotissement de qualité, tant pour le bénéfice des acquéreurs que pour celui des riverains, épilogue d'un processus commencé dans la concertation il y a bien des années maintenant.

Saluons pour terminer notre Cheffe de projet Sicoval, que nous mettons sur le gril à chacune de nos réunions d'avancement, et que les esprits taquins comme le mien poussent dans ses derniers retranchements sur le moindre détail non clarifié !

Richard Tisseyre

Un été studieux

J'avais d'abord pensé à prendre pour titre « l'été meurtrier » (souvenir d'un temps que les plus jeunes d'entre nous n'ont pas connu, quarante ans déjà...), mais le qualificatif m'a paru inadapté ; disons simplement que, quelle que soit l'anticipation faite, on rencontre toujours l'imprévu : cet été illustre parfaitement l'effet « boule de neige » (terme bien singulier en cette saison caniculaire !) avec les conséquences en cascade des divers changements.

Il fallut tout d'abord dégager le centre culturel des multiples couches stratigraphiques d'objets accumulés par les divers utilisateurs au cours des décennies, puis réorganiser l'utilisation de l'ensemble des locaux municipaux, avec quelques surprises, telle que la découverte du piteux état du toit de l'atelier municipal contigu à la maison des associations : accusant déjà un âge vénérable, ledit toit est régulièrement le lieu de séances nocturnes dont les reliquats (cannettes, objets divers, plus récemment bouteilles de vodka !) sont constatés dès potron-minet par nos agents.

Tuiles cassées, chéneaux déformés par des descentes manifestement non contrôlées, grillage écrasé, avec pour conséquences plafond de vestiaire effondré, couloir maculé par l'humidité, et j'en passe...

Nous avons donc initialisé la réfection de la Maison des Associations avec, comme première phase, la remise à neuf de la salle principale et le remplacement de la cuisine qui n'était plus

adaptée, réfection des plafonds et réparation du toit étant chiffrées et planifiées, le remplacement des « grilles pains » énergivores étant également étudié.

À l'issue des travaux du Centre Culturel, pardon, de l'Espace Persik puisque tel sera son nom, nous définirons les modalités d'utilisation de l'ensemble des locaux municipaux afin d'en garantir la bonne utilisation et le respect scrupuleux des règles établies, à l'instar de ce que font toutes les communes amies.

Entre temps, la Salle des Associations abritera le restaurant des Coteaux, laquelle a vocation à rejoindre l'espace qui lui est actuellement octroyé au Centre Culturel et continuer à contribuer à la convivialité de la vie de la commune, le succès de la formule étant là pour en témoigner.

L'Espace Persik disposera de locaux et de facilités convenant aussi bien aux spectacles



La nouvelle huitième classe
toute refaite à neuf

Un des tableaux numériques dans les classes de nos chers petits



qu'aux activités ou évènements les plus variés ; la maison des Associations en sera le complément indispensable, d'autant que, signe d'attractivité de notre village, un nombre toujours plus grand de non-Vigouletains participe à la vie de nos associations.

Un jour, il faudra songer aussi à nos agents, l'aile où se trouvent bureaux municipaux et salle du Conseil n'étant pas du plus grand confort pour celles et ceux qui y travaillent, sans parler des déperditions énergétiques qui ne sont plus de mise aujourd'hui : du pain sur la planche encore pour trouver les subventions et gérer les chantiers.

Ces ré-aménagements ont conduit à construire un chalet club house afin de fournir un ensemble cohérent au Club de Foot des Coteaux, complétant ainsi le dispositif déjà mis à disposition : douches, vestiaires, cabane de rangement désormais dédiée (son utilisation était jusqu'à présent partagée ; nous utiliserons à court terme le bureau mis précédemment à disposition du COC – désormais remplacé avantageusement par le nouveau club house – notamment pour ranger les archives municipales que nous sommes en train de mettre en adéquation avec les dispositions en vigueur), et bien sûr le terrain pour lequel nous devons trouver des solutions permettant l'entretien adéquat malgré l'évolution des conditions climatiques et la nécessité de maîtriser les consommations d'eau : encore un beau projet en perspective, les propositions de solutions imaginatives sur le plan financier seront les bienvenues !

À noter que l'emplacement du club house a été choisi afin d'optimiser la connectivité avec les autres locaux utilisés par le Club et permettre l'accès PMR, tout en minimisant les surfaces bétonnées.

L'occasion faisant le larron, c'était l'opportunité à saisir pour adapter les moyens mis à disposition au nombre toujours plus important (plus de 400) de membres du Club de Foot, rançon du succès ; bravo aux animatrices et animateurs, et poursuivons les efforts communs pour trouver des solutions mettant en phase les capacités de notre petit village avec la croissance des besoins.

Finalement, nous avons pu « loger » toutes les activités pendant la durée des travaux ; un grand merci à celles et ceux qui ont fait preuve de bonne volonté pour résoudre avec nous les diverses équations.

Si je ne devais prendre qu'un seul exemple, je citerais le cas du piano (pas facile à caser !), hébergé grâce à la bienveillance du Tennis Club et déménagé (gracieusement) par l'équipe des pianos Parisot !

Toutes les activités pourront donc se poursuivre durant les travaux, au prix d'adaptations minimales et d'un peu de bonne volonté (mais il a vraiment fallu « pousser les murs » pour arriver à caser tout le monde, et stocker les mobiliers que nous ré-utiliserons à l'issue des travaux ; un grand merci à nos agents qui savent toujours - y compris durant l'été - trouver des solutions lorsque les problèmes tombent plus dru que la pluie tant attendue...).

Saluons également tous les artisans qui ont œuvré avec efficacité et bonne humeur en cette période estivale, en particulier nos entrepreneurs Vigouletains Théo et Sébastien Castel.

Nous vous présenterons plus en détail toutes ces réalisations en images dans le prochain Lien.

À ceci s'est rajoutée la création de la huitième classe de l'école : il a fallu dégager un local, installer une cabane pour ranger tout ce qui était entreposé dans le local en question, mais également approvisionner et installer les panneaux numériques demandés dans chaque classe. Petit détail, ces panneaux doivent être reliés à des ordinateurs connectés : élémentaire, me direz-vous, sauf qu'il a fallu trouver des solutions pour installer internet dans toutes les classes, et ce, en pleine période estivale. Nous

devons ici mentionner également les personnels de notre belle école : grâce à eux (et elles), les problèmes se transforment rapidement en solutions, et l'objectif que tout soit opérationnel à la rentrée (cet article a été écrit avant) devrait être tenu !

Pour agrémenter le tout, quelques complexités juridiques ont été découvertes dans le dossier d'acquisition Pierre Fabre, éléments que nous devons traiter avant d'aller plus avant, et en attendant la réponse officielle quant à l'installation d'une gendarmerie dans notre village, sujet largement évoqué dans le précédent numéro du Lien.

L'emploi du temps de notre Maire n'étant sans doute pas assez chargé, il a dû aussi traiter durant l'été quatre rejets illicites d'eaux usées, activité répréhensible punie par la loi, faut-il le rappeler, sans parler des conséquences sur le voisinage et l'environnement.

Les demandes de subventions, travaux et projets divers se poursuivent « normalement »



(je ne parlerai des délais du SDEHG pour la réparation du feu rouge décapité par un camion mal contrôlé, ni des autres travaux en cours, encore moins des arcanes administratives propres à chaque dossier...), et c'est à un court repos bien mérité qu'auront eu droit nos agents avant de prendre leur tâche au service de la commune, toujours bon pied bon œil.

Merci à celles et ceux qui savent dire « merci », cela met toujours du baume au cœur et encourage à continuer nos efforts pour rendre notre beau village toujours plus agréable à vivre pour toutes et tous.

Richard Tisseyre

Espace Persik : présentation de l'équipe animatrice

Les travaux ont démarré : rendez-vous dans un an... Nous aurons un magnifique outil, mais que serait le contenant sans le contenu ? Nous devons être prêts à un fonctionnement optimal de ce centre culturel, dans le but de satisfaire les goûts et les envies du plus grand nombre.

Le tissu associatif de notre commune est dense et varié, la réussite du forum des associations en témoigne.

À toutes ces activités existantes viendront s'ajouter le développement d'autres formes culturelles, au service de l'éveil et la satisfaction de tous nos sens, de tous les arts, les plus variés : le cinéma, le théâtre, la danse, la musique, les concerts, la peinture, la sculpture, la photographie, les conférences etc.

Nous travaillons donc, d'ores et déjà à la programmation pluri mensuelle voire annuelle. Je souhaite une utilisation et une animation permanente de l'espace Persik.

Pour cela il faut dès maintenant réfléchir à une organisation sans faille.

Nous confierons donc, dès son ouverture, la direction artistique et l'organisation de l'espace Persik à un artiste de grande renommée, qui a travaillé avec les plus grands chanteurs et auteurs de variétés, tel Obispo ou Francis Cabrel... Il est chanteur, auteur compositeur de plusieurs albums, tous les Vigouletains le connaissent et l'apprécient, car il a intégré l'équipe des salariés municipaux depuis plusieurs années, il s'agit d'Olivier Jean Alphonse.

Il aura la responsabilité de la gestion des salles, de l'application du règlement, de l'agenda, de la programmation des spectacles et concerts, des relations avec les artistes, de la communication, etc.

Olivier a accepté avec enthousiasme cette responsabilité, il fourmille d'idées novatrices telles que la création d'ateliers d'artistes avec des invités renommés.

Nous accueillerons au sein de l'équipe de direction, Alain Roth, qui a accepté (bénévolement) de partager son expérience de quarante ans au service de la culture, chargé de mission auprès de Martin Malvy, puis Carole Delga, pour la production et la valorisation des talents et du patrimoine de la région Occitanie, avec le souci permanent de les réunir et de les fédérer à l'échelle eurorégionale et internationale.

Olivier et Alain travailleront en relation avec les deux élues référentes : Christine Parisot à la culture, et Pascale Vignaux à la communication. Le comité de gestion sera présidé par le Maire, et composé du Directeur, du Directeur adjoint, des deux élues référentes, et de deux Vigoulétaines chargées de mission. Il s'agit d'Anne Maumont et Caroline Ricard (lire ci-après), toutes deux anciennes élues du conseil municipal, c'est dire la motivation qui les animent à servir l'intérêt général.

C'est donc un immense plaisir pour moi de vous présenter l'équipe qui aura à cœur de faire vivre votre Nouveau Centre culturel, l'Espace Persik.

Je remercie Caroline Ricard et Anne Maumont d'avoir répondu favorablement et avec enthousiasme à ma proposition, car les connaissant, je suis convaincu que leurs qualités

humaines, et la richesse de leurs expériences respectives, contribueront à la réussite de ce beau projet. Je les laisse se présenter à vous en quelques mots :

« Ancienne conseillère municipale de Vigoulet Auzil , j'ai eu à cœur, lors de mon mandat, d'organiser plusieurs expositions. À l'époque, la bibliothèque nous accueillait et nous prêtait gentiment ses locaux. Aujourd'hui, avec la rénovation tant attendue du centre culturel, un grand projet voit le jour : un nouvel écrin se dessine pour de futures manifestations artistiques...

C'est donc avec joie - l'Art étant pour moi une respiration et une absolue nécessité - que j'ai répondu favorablement à l'appel de Jacques Segeric, pour faire partie de l'équipe de gestion, en binôme avec Anne Maumont. »

Caroline Ricard

« Faire vivre des lieux culturels est enthousiasmant et je me réjouis d'y contribuer. Parce que je suis convaincue que les sciences font aussi partie de la culture... Après un doctorat en sciences de l'évolution, 2 enfants et diverses activités notamment bénévoles pour la commune, j'ai œuvré essentiellement dans le domaine de la culture scientifique toulousaine (depuis 25 ans). Après avoir participé activement au projet de rénovation du Museum de Toulouse, puis à sa programmation, j'ai rejoint la direction de la culture scientifique pour contribuer à l'émergence d'un quartier des sciences à la croisée des disciplines avec le quai des savoirs et le Muséum, d'abord en charge de la communication puis aujourd'hui des éditions. À la croisée des modes d'expression... »

Anne Maumont

Jacques Ségéric

ÉQUIPE D'ANIMATION ESPACE PERSIK



JACQUES SÉGÉRIC
Maire,
Président
du comité
de gestion



OLIVIER JEAN ALPHONSE
Directeur



ALAIN ROTH
Directeur adjoint,
chargé de mission,
consultant



CHRISTINE PARISOT
Conseillère
municipale élue,
déléguée
à la culture



PASCALE VIGNAUX
Maire adjointe
en charge
de la
communication



CAROLINE RICARD
Chargée
de mission,
consultante



ANNE MAUMONT
Chargée
de mission,
consultante

École : toutes les nouveautés



Comme chaque année, cette rentrée a été riche en émotions chez nos élèves, leurs parents, les agents de la mairie et les enseignants.

Monsieur Le Maire, Jacques Ségéric, la Directrice de L'ALAE M^{me} Barbara Loggia, le Directeur de l'école M. Soulé, les enseignants et le personnel de l'Alae ont accueilli les élèves et leurs parents autour de délicieuses viennoiseries.



C'est avec plaisir que les élèves ont retrouvé leur cour et leur yourte, où sont organisées régulièrement, et grâce à l'équipe des animateurs de l'Alae, diverses activités comme le tir à l'arc, le Rugbytot, l'éveil musical et bien d'autres.

L'ensemble des acteurs de l'école se sont mobilisés cet été pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Notre école se modernise. La mise en place de l'ENT (Espace Numérique de Travail) a permis un échange plus fluide et plus rapide entre l'école/les enseignants et les parents. Après l'ENT et sous l'impulsion du Directeur de l'école, la mairie s'est lancée dans le projet des tableaux numériques.

Après avoir consulté plusieurs fournisseurs et défini le besoin des enseignants, notre projet d'installation des tableaux numériques s'est concrétisé. Nous étions partis sur un tableau numérique pour la classe de CM1/CM2 et nous avons fini par équiper l'ensemble des classes de l'école. Ces tableaux permettront aux élèves de se familiariser au numérique et aux enseignants d'être plus performants sur la présentation de leur cours. Une solution complète a été installée : tableaux numériques connectés, vidéoprojecteurs, enceintes, et séance de formation des utilisateurs.

Notre agent de mairie, Olivier Jean-Alphonse, est intervenu avec l'électricien pour installer un réseau wifi, indispensable au bon





fonctionnement des tableaux numériques. Son collègue Julien Cabannes et lui ont repeint la salle, lui donnant un bel aspect. Le Directeur de l'école M. Soulé a supervisé la mise en place des tableaux dans les classes de maternelle et d'élémentaire.



Grâce à l'ouverture de la huitième classe, le nombre moyen d'élèves par classe a été ramené à 25 afin de créer de meilleures conditions d'enseignement. L'enseignante M^{me} Matusz, aidée de son mari, est venue aménager et décorer sa nouvelle classe qui accueille des CP au nombre de 17 élèves. Deux nouvelles enseignantes sont venues renforcer l'équipe : M^{me} Durrieu pour les CE2/CM1 et M^{me} AYGALENG pour les CE1.

La libération de la salle de stockage pour la réutiliser en salle de classe a impliqué de trouver une autre solution. La Municipalité a décidé de commander une cabane qui servira d'espace de rangement.

Après recherche de plusieurs solutions et négociations, notre choix a été fait et la commande passée. La dalle de béton a été coulée durant l'été, permettant le montage de la cabane dès livraison, laquelle est attendue début octobre.

La mairie travaille main dans la main avec l'équipe enseignante et l'équipe des animateurs afin de créer les meilleures conditions d'apprentissage et de jeux pour nos enfants. Tout cela ne serait pas possible sans le travail de notre secrétaire générale M^{me} Jennifer El Maalem en charge de la constitution de dossiers permettant l'obtention de subventions de l'Etat et du Département pour le financement d'une partie des investissements de l'école s'élevant à 40 000 Euros. M^{me} Sandrine Ruiz de la Mairie de Vigoulet-Auzil a également travaillé en étroite collaboration avec le Directeur de l'école pour simplifier les dossiers d'inscription des élèves. Nous profitons également de cet article pour faire appel à votre générosité pour la collecte de rentrée de l'école (voir ci-contre).

Katy Mistou



Collecte pour l'école de Vigoulet Auzil

Notre école a ouvert sa huitième classe !

Nous faisons donc appel à votre générosité pour du matériel, neuf ou d'occasion, illustré ci-dessous

Dépôt de vos dons tous les jours auprès de la direction de l'école

Merci !



Notre rentrée s'est très bien passée !

Chères lectrices, chers lecteurs, nous avons tous retrouvé nos copines et nos copains de l'an dernier. Pour certains un nouveau maître ou une nouvelle maîtresse et pour d'autres une nouvelle classe. Dans tous les cas on adore tous nos professeurs !

Nous espérons que les nouveaux élèves s'intégreront bien dans l'école et qu'ils trouveront leur place parmi nous. De notre côté, nous avons hâte de faire leur connaissance et nous ferons de notre mieux pour les accueillir.

Parfois nous avons plusieurs professeurs, par exemple pour les CM1/CM2, en classe nous avons un maître et une maîtresse. Le maître nous apprend entre autre l'histoire, et la maîtresse l'anglais et l'art plastique.

L'école a beaucoup changé. Au début quand nous étions en petite section, il n'y avait que trois classes et maintenant il y en a 8 ! Il y a une nouvelle salle de classe encore cette année. Il y a beaucoup d'espace dans la cour de récréation, beaucoup de livres et quelques jeux de société. Au niveau des maternelles, il y a toujours le poulailler, le préau et surtout beaucoup d'arbres et des jeux. Il y a deux nouvelles maîtresses, M^{me} DURRIEU et M^{me} AYGALENQ.

On a été très surpris par les classes qui ont changé pendant les vacances. Nous avons de nouveaux écrans tactiles (tableaux numériques) et elles ne sont pas meublées comme avant. C'est super beau !

Nous allons faire plusieurs projets cette année, nous allons parler du monde, de la pollution, du réchauffement climatique, du sport, des jeux olympiques, de la coupe du monde de rugby, du harcèlement etc.

Nous allons chercher des solutions pour rendre plus jolie l'école et surtout avec moins de déchets. Quant aux CM2 de l'année dernière, ils ont tous réussi à passer en 6^e au collège. Bravo à eux !

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire à toutes et à tous.

Christophe Soulé, Directeur et ses élèves

INFOS RECRUTEMENT



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

#LECGS recrute un animateur

Vous êtes...

Sportifs
ou **Bricoleurs**

Vous avez des compétences...

Scientifiques
ou **Artistiques**

Venez partager vos passions
pour l'animation auprès d'enfants
sur les temps périscolaires
à l'école de

Vigoulet Auzil

► Nous vous finançons une formation



Pour+ d'infos

LE&C Grand Sud • 7, rue Paul Mesplé 31100
TOULOUSE • Tél. : 05 62 87 43 43
Contact : rhef@lecg.org • www.lecg.org

Parlons gros sous

Vous n'en avez sans doute pas rêvé mais peut-être vous êtes-vous posé la question de savoir comment les finances de votre commune fonctionnaient. Pour ceux qui se la sont posée voici quelques réponses. Cela n'a pas grand-chose à voir avec nos budgets habituels professionnels ou familiaux.

Quelques bases : tous les budgets communaux sont divisés en deux parties séparées et quasi étanches. Il y a d'un côté le budget de fonctionnement qui inclut l'ensemble des charges courantes de la commune, et de l'autre le budget d'investissement qui couvre la très grande majorité des achats.

En ce qui concerne la partie fonctionnement, il y a 3 grands postes de dépense.

Les « charges à caractère général » qui comptent pour environ 50 % de notre budget. Dans ces charges, il y a principalement la cantine de l'école qui rentre pour un même montant dans la partie recette parce que refacturée aux familles à prix coûtant, l'énergie et les services extérieurs (ménage, espaces verts, l'ALAE et tous les autres).

Viennent en second lieu les coûts de personnels pour environ 40 %, puis les autres charges de gestion (indemnités, subventions aux associations diverses, financement pompiers, frais financiers,...) pour 10 %.

Le tout se monte à environ 900 k€.

Notre objectif a été de maintenir nos coûts à un niveau maîtrisé : renégociation des contrats fournisseurs et de la participation des communes voisines aux coûts de l'école, restructuration de l'ALAE, externalisation d'un certain nombre de fonctions à l'occasion du départ d'agents, économie d'électricité et d'eau, et créativité de nos agents pour avoir les bonnes idées.

Nous avons ainsi gagné de la flexibilité et maîtrisé nos dépenses. Au quotidien, tous les engagements de dépenses courantes sont revus et passés au crible d'une manière hebdomadaire.

Tout cela nous a permis de générer une petite marge de manœuvre financière jusqu'en 2022, et ainsi ne pas augmenter le taux de la taxe foncière sur 2023 comme sur 2021 et 2022 malgré les baisses de dotation de l'état (de 120 k€ à 30 k€ en quelques années).

Malgré cela, notre budget dépenses 2023 est quand même en hausse de l'ordre de 10% sous la pression des augmentations subies (énergie, succès de notre école, salaires de la fonction publique, coûts fournisseurs).

En face de nos dépenses, il y a bien entendu nos recettes.

La première et la seule recette que la commune gère est la taxe foncière à travers exclusivement son taux, elle représente un peu moins de 50 % de nos revenus. Pour 2023, le taux défini par la commune est resté inchangé, en revanche la base de calcul définie par l'état a augmenté de 7,1 %, et la part Sicoval de 10 %.

Le reste est composé de dotations diverses octroyées par l'état, le département ou le Sicoval pour environ 30 % et de 20 % par le remboursement des frais de cantine et la contribution des communes voisines aux coûts de l'école.

Le tout est donc aussi de l'ordre de 900 k€.

Comme je l'indiquais précédemment, notre budget est équilibré, le réalisé à fin septembre montre un léger surcoût. Donc, à suivre jusqu'à la fin de l'année.

En ce qui concerne la partie investissement, le jeu est extrêmement différent.

La seule ressource gérée par la commune est la taxe d'aménagement (taxe payée pour les nouvelles constructions). Cette taxe nous rapporte environ 70 k€ par an, pas grand-chose par rapport aux besoins de la commune, il est aussi possible de transférer une partie de l'excédent de la partie fonctionnement quand il y en a un. Le reste devient affaire de course aux subventions.

À ce stade, il y a plusieurs niveaux et plusieurs portes auxquelles il faut frapper.

Nous commençons par l'Europe, puis l'état et le fameux plan de relance, puis la région ainsi que le département et la CAF.

Il y a ensuite des thèmes subventionnés pour chacune de ces entités : les économies d'énergie, l'environnement, la ruralité, la centralité des villages, l'enfance...

Pour tout nouveau projet, il faut guetter les annonces de budget, faire un dossier administratif et technique complet pour chacune des entités et chacun des thèmes, attendre un peu, puis trouver et arriver à joindre la bonne personne qui pourra nous donner les bons conseils pour optimiser nos dossiers et donc nos chances.

Il faut savoir que pour un projet, on peut atteindre 80 % de subvention si on est assez fin et rapide, le reste étant à financer par la commune.

À titre d'exemple, pour la yourte de l'école, le coût total en a été de l'ordre de 75 k€ financé à hauteur de 60 k€ par la CAF et le département. Pour obtenir ces financements, il a fallu aller vite, les budgets se vident rapidement, et cocher les bonnes cases de notre financeur.

Cette course d'obstacle est aussi en cours pour la rénovation du centre culturel, les tableaux numériques de l'école, la 8ème classe de l'école,

le camion électrique, le remplacement des jeux sur le mail, la mobilité ou encore la centralité ainsi que tous les autres investissements.

Tout cela doit être fait avant le lancement du projet, sinon pas de subvention et donc pas de financement.

Tout ce travail administratif est effectué par notre Secrétaire Générale, Jennifer El Maalem à laquelle il faut rendre hommage pour les centaines de milliers d'euros qu'elle a déjà ramenées à la commune avec l'aide très significative de Richard Tisseyre.

Il y a donc de l'argent pour investir mais il n'est pas chez nous, il faut aller le chercher là où il est et être convaincant.

Au-delà de la partie fonctionnement qui est la vie quotidienne du village, la partie investissement prépare notre cadre de vie d'après-demain. C'est le côté un peu déroutant des finances publiques, l'enchaînement peut être extrêmement long, jusqu'à un an pour avoir une réponse.

Vous n'en aviez sans doute pas rêvé, et bien vous aviez bien raison... c'est assez lourd et encore plus fastidieux, mais bon, c'est la vie de la commune.

Bertrand Godin

LETTRE OUVERTE DU MAIRE DE VIGOULET-AUZIL, EN RÉACTION À UNE PÉTITION MALVEILLANTE SUR INTERNET

Je suis cofondateur et ancien dirigeant du club omnisports des coteaux, coorganisateur de l'ancien tournoi international de l'Autan qui ne comptait pas moins de 2 000 participants, et joueur de foot jusqu'à 47 ans.

Mesdames et messieurs les contempteurs, cachés derrière une pétition anonyme :

Pensez-vous normal de laisser à une seule commune 100/100 de la charge de toute une infrastructure, mise à la disposition gratuite de 400 personnes, dont à peine 6 % de Vigouletains ?

Le capital investi par la commune de Vigoulet-Auzil (c'est à dire payé par l'impôt de ses

1 000 habitants) représente environ 5 millions d'euros ! Le fonctionnement de l'ensemble des locaux mis à disposition est d'environ 60 000 €/an (électricité, eau, chauffage, entretien des bâtiments du stade, divers amortissements, etc. payé par l'impôt de ces mêmes habitants, alors que seulement 25 ou 30 d'entre eux en profitent.

Le temps n'est-il pas venu de se poser les bonnes questions, autrement que par

l'invective, la diffamation, la pétition, et en jetant l'opprobre méprisante sur des élus qui font ce qu'ils peuvent, avec les moyens qui leur sont alloués pour le sport : 0,00 euros !

Je paraphraserai J.F Kennedy qui disait « Ne te demande pas ce que l'Amérique peut faire pour toi, mais ce que tu peux faire pour elle ».

À tous les signataires de cette pétition, je pose les questions suivantes :

- quand cesserez-vous de prendre notre commune comme une simple prestataire de service à votre disposition, sans la moindre contre-partie ?
- pourquoi avez-vous choisi de vous distraire et de vous adonner à ce magnifique sport précisément à Vigoulet-Auzil, alors que la plupart d'entre vous (non-Vigoulétains) a un stade de foot dans sa propre commune d'origine ?
- êtes-vous prêt à quelque sacrifice, à quelque coopération, quelque participation, celles mêmes que vous exigez de mon équipe et moi même ?

Permettez-moi de vous donner un seul exemple significatif : tous les jours, mon épouse et moi-même (est-ce notre rôle ?) ramassons les détritrus de toutes sortes abandonnés par nos chers utilisateurs de nos espaces de loisirs !

Tous les jours, des véhicules de personnes parfaitement valides, empruntent allègrement le sens interdit et stationnement aux alentours de la mairie. A titre d'exemple comparatif, j'ai reçu récemment une centaine de handballeurs, à la mairie, alors même que je n'avais donné aucune consigne, pas un seul n'a osé prendre le sens interdit, avez-vous une explication ?

Tous les jours les footballeurs empruntent les espaces carrelés devant la mairie, obligeant mes services à un entretien permanent.

Tous les jours je ferme le robinet d'eau extérieur qui par chance est face à mon bureau.

Le COC, est la seule association qui bénéficie du plus grand nombre d'avantages gratuits sur notre commune, sans avoir proposé un seul représentant de la mairie dans ses instances dirigeantes. Renseignements pris, cette anomalie que j'ai signalée depuis longtemps, serait même unique en France !

J'ajoute de surcroît, qu'elle est illégale, et que c'est la seule association qui ne présente pas ses comptes, chaque année, comme toute association citoyenne, respectueuse du droit, des règles démocratiques, et des élus de la République.

Cette pétition aura le mérite de nous ouvrir les yeux sur l'ensemble des dysfonctionnements, statutaires, déontologiques, civiques de cette association, et puisque nous parlons d'yeux, je rappelle l'histoire de la poutre et de la paille !

Ma porte a toujours été ouverte au dialogue, je tiens à préciser que l'engagement de l'entretien du terrain pris par le COC n'a jamais été respecté.

L'attitude de cette association et de tous les détracteurs a l'égard de ma communauté villageoise porte un nom : l'ingratitude.

Posez-vous la bonne question plutôt que l'invective agressive : qu'êtes-vous prêts à faire pour aider ma commune à continuer à mettre à votre disposition toutes ces infrastructures dans des conditions acceptables pour tous, et peut être, si je peux me permettre ce trait pédagogique et d'humour, commençons par le commencement qui est la base de toute vie en communauté, la base du civisme élémentaire : apprenez à dire « bonjour et merci » plutôt que « je veux »...

Jacques Ségéric
Maire de Vigoulet Auzil
Vice-président du Sicoval

PS : depuis la rédaction de cette réponse, communiquée à Monsieur le Président du Club de foot, qui d'ailleurs était navré et sincèrement consterné par cette pétition, mes relations avec ce club et son Président Hochedez, sont au beau fixe, elles l'ont toujours été, pour preuve la construction en cours d'un magnifique club house, la prochaine livraison d'une tondeuse autoportée, la réfection des douches et vestiaire etc., une convention mairie/club est à l'étude, et la participation de représentants de la mairie dans les statuts du club, la mise à l'étude d'un terrain synthétique écologique, etc.

La fibre saison 4

On aurait pu croire l'histoire terminée à la fin de la saison 3 mais c'était sans compter sur la créativité des scénaristes hollywoodiens pour générer une suite.

Dans le dernier épisode, nous avions 93 % des adresses desservies, le reste devant suivre.

Pour une saison 4, il fallait un rebondissement, et bien voilà, il a eu lieu avec l'arrivée de problèmes de structure : manque d'arrivées et difficultés de passage de la fibre mère jusqu'au SRO (la petite boîte locale dans la trappe ou sur le poteau du coin de la rue qui contient votre connexion).

Du fait de la gêne réelle occasionnée et ayant l'expérience des saisons précédentes, et devant le silence assourdissant de Fibre 31 durant l'été, nous avons continué à questionner et à pousser sur le fameux « reste à faire ». Nous avons aussi questionné le Conseil Départemental qui est le maître d'ouvrage. Les premières questions et relances datent du mois de juin, mais l'été a été fatal à la communication jusqu'à la rentrée

où nous avons commencé à avoir des retours. À ce jour, il semblerait que pour les secteurs « Clos d'Avena » et « Allée du parc », ces sujets soient réglés et qu'ils soient en phase de finalisation de test, étape qui précède la commercialisation.

Pour les autres zones (Allée Caderousse, Allée Ducuing, Chemin de la rivière, Avenue du Souleilla) Fibre 31 doit trouver des solutions aux problèmes rencontrés : passage bloqué, poteaux à poser sur des terrains privés, problèmes de cadastre... pour permettre l'acheminement de cette fameuse fibre au SRO de ces secteurs.

Fibre 31 serait en négociation avec les tiers impliqués mais nous n'avons encore de réponse ni sur les solutions envisagées ni sur les délais. Nous vous tiendrons au courant dès que nous en saurons plus.

Bertrand Godin

Demandez votre badge pour accéder aux déchèteries !

Depuis le 1^{er} juillet 2023 et jusqu'en mars 2024, vous avez la possibilité de créer votre PASS DÉCHÈTERIE, qui vous permettra d'accéder aux déchèteries sans avoir à présenter de justificatif de domicile.

A partir du 1^{er} mars 2024, ce PASS DÉCHÈTERIE deviendra obligatoire pour accéder aux déchèteries lors de chaque venue et sera scanné par les agents à l'entrée.

Pour obtenir ce PASS, il suffit de remplir un formulaire en ligne et de joindre un justificatif de moins de 3 mois.

➤ Retrouvez les informations pratiques et l'accès au formulaire sur www.sicoval.fr





Un Vigoulétain aux Championnats d'Europe de natation U23 à Dublin

Encore de belles performances cet été et un record personnel sur sa spécialité, le 100 m papillon, pour notre Vigoulétain de 18 ans, Alexandre d'Agata.

Après avoir réalisé son meilleur temps aux championnats de France Élite le 16 juin dernier à Rennes (53"30 sur 100 m papillon) et s'être qualifié en finale, aux côtés de ses illustres aînés Maxime Grousset (nouveau détenteur du record de France du 100 m papillon lors de cette finale et désormais champion du monde) et Medhy Metella (qui détenait le record de France depuis 2015), Alexandre a gagné son ticket pour les championnats d'Europe U23 (moins de 23 ans).

Lors de cette première compétition internationale en août dernier à Dublin, regroupant 400 nageurs et nageuses de 40 nationalités, Alexandre a pu représenter son club, les dauphins du TOEC de Toulouse, et notre pays avec ses camarades de l'équipe de France. Il termine 13^e européen du 100 m papillon.

Bravo à notre champion !

Stéphane Ricci





Lien social : activités des Aînés



L'été bien chaud s'achève et les activités reprennent...

- **Le SILVER XIII** a repris le vendredi 15 septembre de 11h à 12h dans la grande salle de la médiathèque.

Les seniors de plus de 60 ans qui souhaitent reprendre une activité douce, pratiquée en groupe, sont les bienvenus. Les places sont limitées et les inscriptions se font en mairie.



Le Lien Social prend en charge une partie de la cotisation. Il reste à charge 50 euros par trimestre ou 150 euros à l'année pour chaque inscrit.

- **Un ATELIER NUMERIQUE** sera organisé gratuitement par le Sicoval pour tous ceux qui souhaitent mieux maîtriser les outils numériques et apprécier les possibilités d'un ordinateur.

À partir de début janvier 2024, 10 séances de 1h30 seront animées, une fois par semaine, le lundi après-midi.

Une réunion d'information sera organisée en mairie le lundi 13 novembre à 16h. Inscriptions en mairie (coupon ci-dessous).

- **Une SORTIE annuelle** vous sera bientôt proposée dans vos boîtes aux lettres avec coupon de réservation.

Catherine Bayot, pour le Lien Social

Accompagnement à l'utilisation des outils numériques (ordinateur et téléphone) à la Médiathèque

- ✓ Envie d'être accompagné dans l'utilisation des outils numériques (ordinateur et smartphone) ?
- ✓ Envie d'apprendre à « surfer sur internet » en toute sécurité ?

La Mairie, en partenariat avec le Sicoval, souhaite mettre en place des **ateliers gratuits sur le numérique**. Ces ateliers auront lieu les lundi après-midi à partir du mois de janvier 2024.

Venez participer à la réunion d'information qui aura lieu le **lundi 13 novembre 2023 à 16h à la Mairie**.

Si vous êtes intéressé pour être accompagné, merci de nous retourner ce bon en mairie ou de téléphoner directement à l'animatrice : Hélène Fantuz /06 07 17 50 85

✂ ----- Coupon à retourner à la mairie -----

Je suis intéressé par les ateliers numériques et je serai présent à la réunion d'information ☐

Je suis intéressé par les ateliers numériques mais je ne pourrai pas être présent à la réunion d'information : ☐

Nom : _____ Prénom : _____

N° de téléphone : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Mail : _____

L'atelier des coteaux

L'atelier des coteaux fait sa rentrée et vous propose de nouveaux rendez-vous créatifs autour de l'argile. Retrouvez-nous directement sur place, au 2 avenue des coteaux, sur les réseaux instagram et facebook ou appelez directement Anne au 07 83 21 81 05.



STAGE POTERIE

SANS TOUR
AVEC ANNE



Adultes + Ado



3 stages :

- 23 et 24 septembre
- 18 et 19 novembre
- 9 et 10 décembre



5h le samedi de 10h30 à 16h30
3h le dimanche de 10h à 13h
+ 2h d'émaillage
(date à convenir)



175€ + 15€ cotis asso

Contact : 07-83-21-81-05

L'ATELIER DES COTEAUX STAGE POTERIE

AVEC TOUR
AVEC SOPHIE



Adultes et ados



3 stages :

- 14 et 15 octobre
- 25 et 26 novembre
- 16 et 17 décembre



5h le samedi de 10h30 à 16h30
3h le dimanche de 10h à 13h
+ 2h d'émaillage
(date à convenir)



175€ + 15€ cotis asso

Contact : 07-83-21-81-05

L'ATELIER DES COTEAUX STAGE JEUNES

Poterie, sculpture



De 5 à 16 ans



Du 30 oct au 2 nov 2023
2 ou 4 jours selon vos envies



2 groupes :
De 10h à 11 h 30
ou de 14h à 15h30



A la carte :
38€ pour 2 jours
ou 72€ pour 4 jours
+ 15 € cotis asso

Contact : 07-83-21-81-05





Le Restaurant Coteaux déménage !

En raison du début des travaux de rénovation du Centre Culturel, futur Espace Persik, le restaurant Coteaux prend ses nouveaux quartiers (provisoire) dans la Maison des Associations, juste à côté de la Mairie.

Dans sa salle intérieure ou en terrasse, le restaurant vous accueille le midi, du mardi au samedi, et en soirée les mercredis, jeudis et vendredis soirs. Restauration sur place ou à emporter.

Info et réservations au 06 300 913 90.



✳ Comité des fêtes 🎵

Encore une fois, vous avez fait de la fête de notre village, en juin 2023, un grand succès !

Malgré les (grosses) averses, vous avez été nombreux à venir profiter des jeux, de la musique, du feu d'artifice, des spectacles de danse et de chevaux, du repas du samedi soir, de la pétanque, du tournoi de foot...

L'équipe du Comité des Fêtes vous remercie du fond du cœur de répondre toujours présents avec votre bonne humeur !

Nous remercions également toutes les personnes qui nous aident de près ou de loin pour faire de ces événements des moments de partage inoubliables pour notre village.

On se retrouve en juin 2024 ! D'ici là, voici quelques photos souvenirs de l'édition 2023...

**L'équipe du Comité des Fêtes
de Vigoulet-Auzil**







Zen Tribu



Sarah Landes enseigne le yoga aux enfants et adultes dans l'objectif d'amener chaque personne à ressentir un bien-être physique et mental.

> **adultes** : cours de yoga Vinyasa le lundi soir à 19h45 et un samedi ou dimanche matin par mois

> **enfants et parents/enfants** : cours yoga un samedi ou dimanche matin par mois

Renseignements et inscription à : landes.sarah@gmail.com / 06 60 51 34 45

COURS YOGA DYNAMIQUE // ADULTES		PLANNING	ET	TARIFS
Respiration (pranayama), lâcher prise, enchaînement de postures (asanas) et relaxation (savasana et yoga nidra).		LUNDI	SAMEDI	DIMANCHE
	Dates	Tous les lundis sauf vacances scolaires et jours fériés.	30/09, 16/12, 25/05, 22/06	26/11, 28/01, 03/03, 28/04
	Horaires	19h45 - 20h45	9h15 - 10h15 : adultes 10h20 - 11h20 : enfants 11h30 - 12h30 : parents/enfants	
	Public	adultes	adultes, enfants, parents/enfants	
	Tarif	280 € + 15 € adhésion association	10 € / séance/ adulte ou enfant / Forfait 8 séances : 75 € 20 € séance/ parents-enfants / Forfait 8 séances : 150 € + 15 € adhésion association	

STAGES YOGA WEEK-END
ADULTES/ENFANTS/ PARENTS-ENFANTS

Séances de yoga pour :

- **adultes** : une thématique à chaque séance
- **enfants Yog'n'kid** : initiation au yoga de façon ludique par le jeu, les contes et la musique
- **parents/enfants Yog'n'family** : des séances pour se reconnecter à l'autre par le yoga.

LIEU : YOURTE ECOLE DE VIGOULET-AUZIL
Association Loi 1901

OFFRE FAMILIALE : - 10 % POUR LES AUTRES MEMBRES.
TARIF REDUIT - 15 % : ÉTUDIANT(E), DEMANDEUR(SE) D'EMPLOI ET < 26 ANS SUR JUSTIFICATIF.

Atelier de Danse Intuitive

À la yourte de Vigoulet-Auzil en ambiance « candlelight »

Utiliser un langage oublié, ancestral et universel, mettre en mouvement ce qui émerge de notre propre sensibilité, de manière libre et spontanée, sans jugement, c'est une façon de dénouer notre corps, libérer notre esprit et « extraire votre part lumineuse »...

C'est ce que je vous invite à explorer un mercredi par mois en soirée à la yourte juste sous l'éclairage de bougies, ambiance « candlelight », d'une façon très conviviale, détendue et bienveillante. Pas besoin de « savoir » danser : tout le monde est danseur ! Il ne s'agit pas de danser « beau », mais de lâcher le mental et laisser le corps exprimer ce qu'il ressent sur l'énergie de rythmes musicaux différents, et très inspirants. C'est juste libérateur et délicieux et un moment pour

soi sans aucune contrainte ! Chaque séance se termine par de la relaxation. Une manière de toucher à votre mine d'or pour en extraire votre part lumineuse.

Planning 2023-2024

- **Les mercredis** de 19h30 à 21h00 à la yourte de Vigoulet-Auzil
2023 : 04/10 ; 08/11 ; 06/12
2024 : 10/01 ; 28/02 ; 03/04 ; 29/05
- **Tarif** : 15 euros la séance. Amener tapis de sol, plaid et de l'eau.

Nombre de participants : minimum 7 (pour la dynamique de groupe) et maximum 15 (pour votre bien-être) - Inscription obligatoire au plus tard 3 jours avant la date de l'atelier auprès de Fabienne : fabienne.moraly@gmail.com
Tél. 06 20 73 49 77

Les trois trésors de longévité du Qi Gong

Ce Concept taoïste représente les trois domaines indissociables et interdépendants de notre être : Le Jing, le Qi et le Shen (le corps, l'énergie/souffle, l'esprit).

Ils correspondent à nos trois centres énergétiques dit Dan Tian en chine : notre ventre, notre cage thoracique et notre tête/esprit. Ils doivent être nourrit ensemble, car de leur équilibre dépendent notre santé, longévité et paix. Le Qi gong permet de travailler ces 3 centres pour retrouver notre **unité**.

Jing : corps physique (os, muscles, tendons, sang...) il est soutenu par le principe vital **inné** lié à notre hérédité et le principe vital **acquis** lié à notre façon d'interagir avec la vie qui viendra renforcer ou réduire celui inné.

Qi : Notre énergie interne, notre souffle qui anime chaque être vivant. L'énergie circule lorsque le corps est relâché et l'esprit calme. Le travail de la respiration va nourrir le Jing.

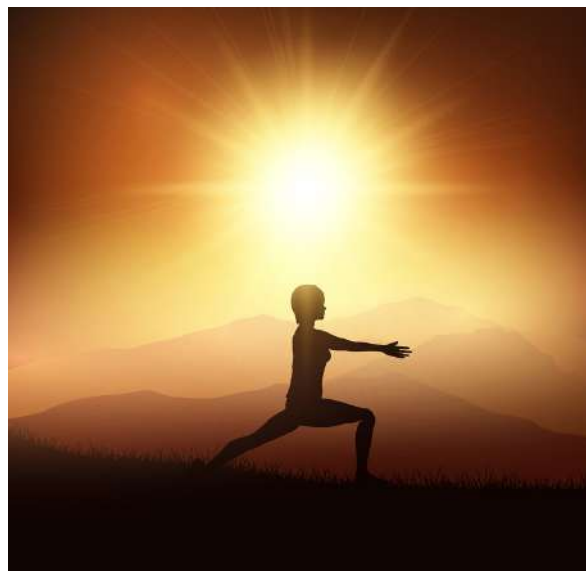
Shen : la conscience, l'esprit, le mental, le spirituel. C'est le guide du mouvement en qi gong, l'intention donnée au Jing et au Qi. Tout comme dans la vie... Quelle intention lui donnez-vous ?

Cette année, je propose de revoir les **fondamentaux du Qi Gong** et un enchaînement le **Yi Jin Jing**.

LES FONDAMENTAUX DU QI GONG

Que vous soyez débutants ou confirmés, voir ou revoir les fondamentaux du Qi gong est essentiel. Un débutant comprendra plus vite les éléments clés d'une bonne pratique et les confirmés rentreront davantage en profondeur dans les mouvements par plus de conscience, une synchronisation de la respiration/mouvement, plus d'intention, avec pour but la transformation du corps, une meilleure respiration et présence à soi, et pour finir : de **sa façon d'être au monde**.

Il sera question d'améliorer **la conscience de son corps, de sa respiration**, de son énergie, de comprendre mieux la tension et la relaxation dans la pratique du Qi gong, du vide et du plein, de l'intention...



LE YI JIN JING

C'est une Méthode ancestrale chinoise, complète pour garder la vitalité et la flexibilité en mobilisant les muscles, les tendons et la souplesse. C'est une méthode dite « **de longévité** » qui a pour particularité de travailler beaucoup **la colonne vertébrale qui est « l'axe de la vie »**.

J'enseigne le Yi Jin Jing selon la méthode Shaolin qui fait pratiquer les 12 mouvements de cet enchaînement d'une façon plus puissante et profonde favorisant une transformation profonde et rapide du corps. Elle est aussi très esthétique et méditative.

Nous travaillerons les fondamentaux du Qi gong et le Yi Jin Jing à chaque séance, et je termine chaque stage, par une petite méditation statique.

Pour le planning et les tarifs, je vous invite à aller sur le **site de la mairie** et pour plus de renseignements sur le Qi gong et mon parcours, à aller sur mon site :

www.fabiennevannuccimoraly.com
Tél. 06 20 73 49 77



CONCERT DE PIANO 14 OCTOBRE 20H30

**Florence Mouchet
Michel Lehmann**

pianistes et musicologues

ÉGLISE SAINT-MARTIN

DE

VIGOULET-AUZIL

Programme:

Dvorak, Danses slaves, op. 46

Schubert, Fantaisie, op. 103

(entracte)

Dvorak, Danses slaves, op. 72

Mahler, Symphonie n° 6 (extraits)

**15€/PERS-25€/PERS AVEC
COCKTAIL DINATOIRE**

